

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 18 mai 2017

DESIGNATION D'UN  
ASSISTANT DE  
PREVENTION AU  
SEIN DU POLE  
METROPOLITAIN  
DE GENEVOIS  
FRANCAIS

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit mai à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 11 mai 2017

Secrétaire de séance : Stéphane VALLI

Membres présents : 26

N° CS2017-52

Nombre de délégués  
titulaires  
en Exercice : 43  
Nombre de délégués  
Présents : 26  
Pouvoirs : 6

• Délégués titulaires :

M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY –  
M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND –  
M. Christophe BOUVIER – M. Patrice DUNAND –  
Mme Judith HEBERT – M. Vincent SCATTOLIN –  
M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude  
BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Antoine  
VIELLIARD – M. Marc MENEGHETTI – M. Stéphane  
VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Sébastien MAURE – M.  
Marin GAILLARD – M. Christophe MAYET – M. Régis  
PETIT – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Daniel KALOUSTIAN, suppléant de M. Bernard  
BOCCARD – Mme Olga GIVERNET, suppléante de  
Mme Muriel BENIER – M. Jean-Claude CHARLIER,  
suppléant de Mme Aurélie CHARILLON – Mme Muriel  
DOMINGUEZ, suppléante de M. Christian PERRIOT –  
M. Michel DE SMET, suppléant de M. Michel MERMIN

• Délégués représentés :

M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Vincent  
SCATTOLIN – M. Joseph DEAGE donne pouvoir à  
M. Jean DENAIS – M. Jean NEURY donne pouvoir à

M. Pierre FILLON – M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI – M. Patrick PERREARD donne pouvoir à M. Régis PETIT – M. Louis FAVRE donne pouvoir à M. Jean-François CICLET

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Yves CHEMINAL –  
M. Guillaume MATHELIER – Mme Muriel BENIER –  
M. Etienne BLANC – Mme Aurélie CHARILLON –  
M. Dominique BONAZZI – M. Joseph DEAGE –  
M. Claude MANILLIER - M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Michel MERMIN – M. Jean-Pierre MERMIN –  
M. Patrick PERREARD – M. Louis FAVRE

DESIGNATION D'UN ASSISTANT DE PREVENTION AU SEIN DU  
POLE METROPOLITAIN DE GENEVOIS FRANCAIS

Monsieur le Président rappelle les obligations de la Collectivité Territoriale en matière de prévention des accidents et des maladies dans l'exercice des fonctions, et de maîtrise des risques professionnels.

Parmi ces obligations figure la désignation, dans les services, d'un agent chargé d'assurer la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Conseiller et assistant de l'autorité territoriale dans ces domaines, l'agent désigné bénéficiera de formations dans le but d'acquérir et développer ses connaissances sur ces domaines.

Madame Ghislaine WILLEMIN, Rédacteur Principal 1ère classe titulaire, est candidate pour effectuer cette mission, dans la continuité de la mission effectuée jusqu'alors au sein de l'ARC Syndicat mixte.

Madame Ghislaine WILLEMIN a bénéficié de la formation obligatoire.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **CREE** la fonction d'assistant de prévention au sein des services de la collectivité ;
- **DECIDE** de la confier nommément à Madame Ghislaine WILLEMIN, Rédacteur Principal 1<sup>ère</sup> classe titulaire ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tout document en rapport avec cette fonction.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 23 MAI 2017

Publié ou notifié le 23 MAI 2017

Le Président,  
Jean DENAIS

